

DELIBERATION CFVU-019-2022

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;
Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 1^{er} avril 2022

Objet de la délibération : Convention d'application Formasup IUT Angers-Cholet

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 11 avril 2022 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

Christian ROBLÉDO
*Président de l'Université
d'Angers*
Signé le 13 avril 2022

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 14/04/2022

ENTRE LES PARTIES CI-DESSOUS SOUSSIGNEES :

AGEFASUP - 2 bis Bd Léon Bureau 44200 NANTES, organisme gestionnaire du CFA
FORMASUP des Pays de la Loire, représenté par son Président, Monsieur Gérald NOC

Ci-après désignée « le CFA » ;

CFA FORMASUP des Pays de la Loire - 2 bis Bd Léon Bureau 44200 NANTES représenté
par son Directeur, Monsieur Mathieu DOSSET

D'UNE PART ;

ET,

L'UNIVERSITE D'ANGERS
Dont le siège social est situé 40 rue de Rennes, 49035 ANGERS
Représenté par Christian ROBLEDO
En qualité de Président de l'Université d'Angers,
Dûment habilité par délibération CA015-2020 du 12 mars 2020
Agissant pour le compte de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) d'Angers-Cholet -
Université d'ANGERS - 4 boulevard Lavoisier- 49100 ANGERS

Ci-après désignée « l'Etablissement » ;

D'AUTRE PART ;

Le CFA et l'Etablissement étant ci-après dénommés ensemble les « Parties », et
séparément la « Partie ».

Vu le contrat-cadre du 30/11/2020 entre les Parties portant création d'une unité de
formation par apprentissage.

I – Objet

Le présent contrat a pour objet de décrire les formations et les diplômes préparés,
l'organisation pédagogique et les modalités financières de l'unité de formation par
apprentissage (UFA) mis en place au sein de la composante IUT de l'Université d'Angers
conformément aux stipulations du contrat-cadre susvisé.

I- Description de l'offre de formation de l'Etablissement

Les formations ci-dessous nommées, sont dispensées par l'Etablissement par voie de
l'apprentissage:

1. DUT Génie Mécanique et Productique (1^{ère} et 2^{ème} année) - GMP
2. DUT Génie Biologique option Agronomie (2^{ème} année)

3. DUT Techniques de Commercialisation (2^{ème} année) -TC
4. Licence professionnelle Agriculture biologique : Production - Conseil - Certification et Commercialisation -
5. Licence professionnelle Biologie analytique et expérimentale du végétal et de de l'animal - BAEVA
6. Licence professionnelle QHSSE - Production dans les Industries Alimentaire et Biologique
7. Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité
8. Licence professionnelle Management des PME-PMI
9. Licence professionnelle Métiers de l'épargne, prévoyance et retraite
10. Licence professionnelle DISTRISUP management
11. Licence professionnelle Achat
12. Licence professionnelle Génie électrique pour le bâtiment
13. Licence professionnelle Maintenance des systèmes automatisés
14. Licence professionnelle Réseaux et télécoms
15. Licence professionnelle Gestion et conception de projets industriels
16. Licence professionnelle Conception et réalisation de machines spéciales
17. Préparation au DSCG
18. BUT Génie Mécanique et Productique (GMP) - en 3ans

Les éléments concernant chacune des formations (objet de la formation, conditions d'accès, organisation pédagogique, durée, rythme, locaux et personnels) sont annexés ci-après et établis pour 14 mois, du 1^{er} septembre 2021 au 31 octobre 2022.

La description de chaque formation est annexée au présent contrat [annexe 1 à 17].

III – Modalités financières

Les conditions financières de l'UFA sont décrites à l'annexe n° 19 au présent contrat.

IV – Durée et modification

Le présent contrat prend effet à compter de sa signature des parties pour une durée de 14 (quatorze) mois, du 1er septembre 2021 au 31 octobre 2022.

Le présent contrat peut être modifié par voie d'avenant.

V - Application des stipulations du contrat cadre

Les stipulations du contrat cadre susvisé sont de plein droit applicable au présent contrat d'application.

En cas de contradiction, les stipulations du contrat-cadre priment sur celles du présent contrat.

VI – Résiliation

Les modalités de résiliation du présent contrat sont fixées par l'article 9 du contrat cadre susvisé.

VII – Droit applicable et litige

Le droit français s'applique au présent contrat.

Les parties s'efforcent de régler à l'amiable tout différend découlant de la validité, de l'interprétation, de l'exécution, de la rupture du contrat ou de leurs conséquences. A défaut de solution amiable acceptée par les deux parties dans un délai de trente (30) jours suivant la sollicitation de la partie la plus diligente, le litige sera soumis aux tribunaux compétents, y compris en réfère.

En deux (2) exemplaires

A
Le
P/ LE CFA
Monsieur Gerald NOC



A Angers
Le
P/L'ETABLISSEMENT
Christian ROBLEDO
Président

Annexe 1 - Contrat D'application DUT Génie Mécanique et Productique (1^{ère} et 2^{ème} années)

Diplôme ou titre préparé : Diplôme Universitaire de Technologie Génie Mécanique et Productique – DUT GMP

Objet de la formation :

Le DUT GMP forme des techniciens supérieurs généralistes dans le domaine de la mécanique. À l'issue de ces deux années, l'apprenti a le choix entre une insertion professionnelle directe ou une poursuite d'études.

L'apprentissage permet d'associer une formation pratique en entreprise avec une formation théorique et pratique à l'IUT.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : le DUT GMP est ouvert à toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi), bacheliers S toutes options ainsi qu'aux bacheliers STI2D.

Sélection en fonction de la capacité d'accueil (12 places) et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel. L'admission est également possible par une procédure de validation des acquis.

La candidature se fait par internet : www.parcoursup.fr

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé

Le programme pédagogique du DUT GMP, organisé en 4 semestres, est équilibré, généraliste et professionnalisé. Il s'articule autour du cycle de vie du produit :

- **Concevoir**

Conception mécanique
Dimensionnement des structures
Sciences des matériaux
Bureau d'études et dimensionnement

- **Industrialiser et gérer**

Production
Méthodes
Métrologie
Électronique et Automatique

- **Compétences transverses**

Mathématiques
Expression communication
Projet Professionnel Personnalisé
Langues étrangères
Méthodologie
Informatique

- **Stage / Alternance et projet tuteurés**

Travaux de synthèse et projet
Stage/Alternance

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

Le DUT GMP se déroule sur 2 ans, et comprend un total de 1530 heures de formation.

Rythme d'alternance :

- en première année : 15 jours/15 jours jusqu'en juin, puis temps complet en entreprise
- en deuxième année : 1 mois/1 mois jusqu'en juin, puis à temps complet en entreprise

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu dans les locaux des Arts et Métiers, 2 boulevard du Ronceray 49000 ANGERS et au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

- le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 – IUT)

Annexe 2 - Contrat D'application DUT Génie Biologique option Agronomie (2ème année)

Diplôme ou titre préparé : Diplôme Universitaire de Technologie Génie Biologique option Agronomie – DUT Agronomie

Objet de la formation : Le DUT Agronomie a pour objectif de former des techniciens supérieurs, polyvalents (cultures, élevage, gestion, environnement).
La formation professionnalisante permet de s'insérer directement dans la vie active, et offre de nombreuses possibilités de poursuites d'études notamment en Licence Professionnelle et en École d'Ingénieurs.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Tout candidat ayant validé la 1^{ère} année d'un DUT Génie Biologique Option Agronomie ou équivalent
Sélection sur dossier et entretien.

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

Semestres 1-2 :

Formation scientifique de base

- Mathématiques appliquées
- Outils informatiques
- Physique
- Chimie
- Biologie

Formation aux sciences biologiques

- Biologie cellulaire et moléculaire
- Physiologie
- Microbiologie,
- Immunologie
- Biochimie

Formation générale

- Techniques d'expression et de communication
- Anglais
- Projet professionnel personnalisé

Enseignement de détermination

- Préparation aux enseignements du S3 et du S4

Semestres 3-4 :

- Sciences du sol
- Productions animales
- Productions végétales
- Protection des végétaux - Législation
- Biotechnologie, génétique appliquée
- Entreprise : Economie, Gestion, Qualité-Sécurité - Environnement
- Environnement, PAC
- Communication, Anglais
- Gestion de données, statistique,
- Bio-informatique

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La 2^{ème} année de DUT Agronomie se déroule sur 12 mois au maximum, et comprend 589 heures de cours théoriques ainsi que 100 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme d'alternance :

Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (périodes en entreprises sur les vacances de Toussaint, Fin d'année et Hiver et à partir d'avril jusqu'en août)

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

- le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 – IUT)

Annexe 3 - Contrat D'application DUT Techniques de Commercialisation (2^{ème} année)

Diplôme ou titre préparé : Diplôme Universitaire de Technologie Techniques de Commercialisation - DUT TC

Objet de la formation : L'objectif est de former des commerciaux polyvalents, évolutifs et autonomes qui vont exercer des responsabilités dans les domaines du commerce, de la communication, du marketing (à l'issue des 2 semestres passés en Alternance (S3 et S4), le diplôme obtenu est le même que celui obtenu en formation initiale).

A l'issue de la formation, l'alternant(e) sera capable de réaliser des études de marché, créer des supports de communication et mettre en place des plans médias, gérer des événements, négocier en B to B, mettre en place des procédures de sélection de fournisseurs à l'achat, réaliser des cotations de transport export.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toute personne (étudiant(e), demandeurs d'emploi) titulaire d'une 1ère année DUT TC ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Sélection : sur dossier et/ou entretien individuel

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

Semestre 3 :

UE 31 |

Expression communication culture

Anglais : langue vivante de spécialité

LV2 : langue vivante de spécialité : espagnol ou allemand

Statistiques probabilités appliquées

Gestion financière et budgétaire

Projet Personnel et Professionnel

Droit de la consommation

Technologie de l'Information et de la Communication

UE 32 |

Négociation

Communication commerciale

Marketing direct/Gestion de la Relation Client

Environnement international

(Approche des marchés étrangers et intelligence économique)

Logistique

Achat et qualité

Economie générale

Activités transversales : projet tuteuré

Semestre 4 :

UE 41 |

Expression communication culture

Anglais : langue vivante de spécialité

LV2 : langue vivante de spécialité : espagnol ou allemand

Environnement international : (techniques de commerce international)

E-marketing

Droit du travail

UE 42 |

Psychologie sociale des organisations

Management de l'équipe commerciale

Marketing du point de vente

Stratégie d'entreprise

Projet Personnel et Professionnel

Entrepreneuriat : analyse financière

UE 43 |

Projet tuteuré : création d'entreprise (35h)

Voyage d'étude

Mémoire professionnel

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La 2^{ème} année du DUT TC se déroule sur 12 mois, et comprend 550 heures de cours théoriques ainsi que 150 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme d'alternance :

D'une façon générale, les semaines de cours s'alternent avec les semaines en entreprise: de fin août à mi-juin, une semaine en IUT pour une semaine en entreprise, sauf périodes spécifiques ; à partir de mi-juin, l'Apprenti(e) est en entreprise jusqu'à la fin de son contrat.

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

- le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 – IUT)

Annexe 4 - Contrat D'application **Licence professionnelle Agriculture Biologique**

Diplôme ou titre préparé : Licence pro Agriculture biologique : production, conseil, certification et commercialisation – LP AB

Objet de la formation : La formation a pour objectif de qualifier en agriculture biologique des personnes ayant une expérience en agronomie conventionnelle ou ayant un projet professionnel en lien avec l'agriculture biologique. Il s'agit de les rendre suffisamment autonomes pour réaliser un projet répondant à une commande professionnelle.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, personnes en reprise d'études, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de niveau 5 (DUT, BTS, L2) dans le domaine de l'agronomie ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel période de février à mai.

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

BLOC TRANSVERSAL

- *Compétence 1* : Communiquer avec efficacité
 - * en français
 - * en anglais
- *Compétence 2* : Analyser une situation à partir de données issues d'expérimentations ou d'enquêtes

BLOC DISCIPLINAIRE

- *Compétence 3* : Diagnostiquer un système en agriculture biologique ou en devenir
 - * diagnostic du sol
 - * diagnostic prairial
 - * diagnostic cultural
 - * diagnostic d'élevage
 - * diagnostic de conversion
 - * audit de contrôle du cahier des charges AB
- *Compétence 4*: Structurer une filière en agriculture biologique

BLOC PROFESSIONNEL

- *Compétence 5* : Se comporter comme technicien-conseil/auditeur en agriculture biologique
 - * dans la gestion d'un projet
 - * en entreprise
- *Compétence 6* : Valoriser ses compétences

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La LP AB se déroule sur 12 mois, et comprend 432 heures de cours théoriques ainsi que 162 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme d'alternance :

Par périodes croissantes (en entreprise 2 semaines en octobre, 3 en décembre et à compter de mars)

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

- le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 – IUT)

Annexe 5 - Contrat D'application **Licence professionnelle Biologie analytique et expérimentale**

Diplôme ou titre préparé : Licence professionnelle Biologie Analytique et Expérimentale parcours Végétal et parcours Animal – LP BAEVA

Objet de la formation : La LP BAEVA a pour objectifs de répondre aux besoins concernant

- 1) l'évolution des techniques d'analyse en biologie utilisées dans les laboratoires,
- 2) le développement de nouveaux champs de recherche (biotechnologies, biologie moléculaire...),
- 3) le renforcement de la réglementation, dans les domaines de l'industrie du médicament, de l'analyse médicale, de l'agroalimentaire et de la recherche fondamentale.

Dans ce contexte, la licence professionnelle vise à former les étudiants aux techniques de pointe (bio-informatique, génomique, protéomique) et aux techniques émergentes comme l'édition de génome, la métabolomique, le RNAseq...

Ces objectifs concernent 2 parcours : Animal, Recherche et Végétal, Recherche

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de L2 Sciences du vivant, DUT GB, BTS Bioanalyses et Contrôles, BTS Biotechnologies, BTSA Production Horticole, BTS Technologies du végétal, BTSA Anabiotech ou personne possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Sélection, en fonction de la capacité d'accueil (28 places) et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel période de février à mai.

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

Semestre 5 : Acquisition de connaissances théoriques et pratiques à l'IUT

UE1 : Connaissances de l'entreprise et de la réglementation

- Management / Propriété industrielle
- Environnement professionnel / Droit du travail
- Législation spécifique à la profession / Bioéthique

UE2 : Formation professionnelle scientifique

- Banques de données et pratique de la bio-informatique
- Organisation fonctionnelle et structurale des Eucaryotes, Procaryotes, Virus
- Génomique, Transcriptomique, Protéomique
- Identification moléculaire des microorganismes
- Biotechnologies des laboratoires de biologie moléculaire, de biochimie, d'immunologie

UE3 : Formation professionnelle scientifique et technique spécialisée (parcours végétal OU parcours animal)

Modules parcours végétal :

- Communication cellulaire, cytologie végétale (compartimentation et métabolisme)
- Biologie végétale
- Amélioration des plantes, sélection et obtention de nouveaux cultivars Culture cellulaire végétale (méristème, protoplastes...)

- Ecophysiologie du végétal
 - Phytopathologie, Bactériologie végétale
- Modules parcours animal :
- Thérapie génique
 - Réceptologie et signalisation cellulaire
 - Expérimentation animale et habilitation à l'expérimentation animale de niveau II
 - Méthodes alternatives à l'expérimentation animale
 - Cultures cellulaires animales

UE4 : Techniques de communications d'information scientifique

- Expression/communication
- Veille technologique - Anglais

Semestre 6 : Activités techniques et pratiques en milieux professionnels

UE5 : projet tutoré

UE6 : stage ou période en entreprise pour les alternants

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La LP BAEVA se déroule sur 14 mois au maximum, et comprend 450 heures de cours théoriques ainsi que 150 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme d'alternance :

Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (en moyenne 4 semaines/4 semaines sur le semestre 5)

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

- le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 - IUT)

Annexe 6 - Contrat D'application
Licence pro Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement, parcours Production
dans les Industries Alimentaires et Biologiques

Diplôme ou titre préparé : Licence professionnelle Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement, parcours Production dans les Industries Alimentaires et Biologiques – LP QSEPIAB

Objet de la formation : Les diplômés de la LP QSEPIAB sont des professionnels sachant faire vivre le service QSE d'une entreprise agroalimentaire ou des chefs d'équipe qui gèrent les hommes, les outils et l'organisation de la production.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Titulaires d'un diplôme de L2 « Sciences de la vie » et L2 « Technologies et entreprise » (LTE), BTS/DUT d'options.

Pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), une expérience en industrie alimentaire ou en laboratoire d'analyse est souhaitée.

Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel période de février à mai.

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

Semestre 5 :

UE1 Hygiène et Production en industries Agroalimentaires et Biologiques

Module 1 Technologie alimentaire

Module 2 Assurance qualité

Module 3 Management de la production

Module 4 Hygiène en production et Sécurité du consommateur

UE2 Communication et organisation en entreprise

Module 1 Méthodes et outils de maîtrise des processus

Module 2 Gestion de projet

Module 3 Communication et anglais

Module 4 La composante humaine dans l'entreprise

Module 5 Gestion et Contexte juridique dans l'entreprise

UE3 Management Intégré QSE

Module 1 Management de la Qualité dans les IAB

Module 2 Management environnemental

Module 3 Santé et sécurité au travail

Semestre 6 :

UE4 Projets tutorés

UE5 Périodes en entreprise

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La LP QSEPIAB se déroule sur 12 mois, et comprend 450 heures de cours théoriques ainsi que 140 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme d'alternance :

Le rythme d'alternance de 3 à 4 semaines entre les périodes de formation (17 semaines au total) et les périodes en entreprise (35 semaines au total) est optimal pour répondre aux contraintes pédagogiques et à celle de l'alternance en entreprise.

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

- le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 – IUT)

Annexe 7 - Contrat D'application

Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité

Diplôme ou titre préparé : Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité – LP MCF

Objet de la formation :

Former des collaborateurs de cabinets d'expertise comptable, de centres ou d'associations de gestion, de services comptables et financiers, ayant des compétences marquées dans le domaine de la comptabilité, du droit et de la fiscalité courante de la vie des affaires.

En cabinet, centre ou association de gestion, le collaborateur pourra prendre en charge, sous la responsabilité du chef de groupe ou de l'expert-comptable, les volets comptables, fiscaux et juridiques des missions « classiques » clients.

En entreprise, le collaborateur, il assure la réalisation et le suivi des enregistrements courants, accomplit les formalités fiscales et sociales (TVA, déclarations sociales, impôts et taxes etc...), collabore au reporting périodique et à la clôture annuelle.

Cette licence professionnelle permet d'obtenir la dispense des UE N° 2, 4, 9, 12, 13 du DCG

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de DUT GEA option GCF ou GMO, BTS CG, BTS assistant de gestion PME PMI, étudiants ayant validé la 2ème année d'une licence économie, gestion, AES et droit privé, ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement, sur dossier de candidature puis entretien individuel après sélection du dossier de février à juin.

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

I. Modules de base :

UE1: Comptabilité

UE2 : Droit de l'entreprise et des sociétés et Droit social et protection sociale

UE3 : Anglais des affaires et Outils informatiques du cabinet

+ 25 h de mise à niveau en comptabilité et droit (pour certains étudiants)

II. Modules de la spécialité :

UE4 :

- Fiscalité de l'entreprise individuelle
- Fiscalité des sociétés
- Fiscalité du chiffre d'affaires
- Fiscalité personnelle
- Fiscalité du patrimoine et gestion de l'impôt

35 semaines en entreprise dont 17 pendant la période fiscale

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La LP MCF se déroule sur 12 mois, et comprend 450 heures de cours théoriques ainsi que 150 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme d'alternance :

Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre. La dernière période en entreprise commence début février et se termine lorsque le contrat de professionnalisation ou d'apprentissage prend fin.

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Établissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

- le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 – IUT)

Annexe 8 - Contrat D'application Licence professionnelle Gestion des PME-PMI

Diplôme ou titre préparé : Licence professionnelle Management des organisations
Parcours Management de PME-PMI- LP PME-PMI

Objet de la formation : La LP PME-PMI permettra à l'étudiant d'appréhender les grandes fonctions de l'entreprise : la fonction administrative et gestion des ressources humaines, les fonctions comptables, financières, fiscales et la fonction commerciale. Cette formation vise principalement l'insertion professionnelle en formant l'adjoint de direction du dirigeant de PME/PMI. Celui-ci sera capable d'accompagner la prise de décision du dirigeant, de rechercher et de garantir l'information pertinente et de mobiliser une équipe autour d'un projet.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Titulaire d'un diplôme de niveau 5 (DUT, BTS, Licence 2, ...) ou possédant une expérience professionnelle significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel de février à mai.

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

Semestre 5 :

UE 1 : Management, gestion administrative et de ressources humaines

- Outils administratifs du manager: 25h
- GRH : 40 h

UE 2 : Gestion financière et fiscale, contrôle de gestion

- gestion financière et fiscale : 55 h
- Contrôle de gestion : 30 h

UE 3 : Management des opérations commerciales

- Management des opérations à l'international : 36 h
- Marketing/vente : 30 h

UE 4 : Communication

- Communication interne et externe : 25 h
- Communication internationale : 40 h
- Multimédia/internet : 25 h

UE 5 : Entrepreneuriat et culture d'entreprise

- Management d'équipe : 25 h
- Culture d'entreprise : 15 h

UE 6 : Economie et Droit européens

- Eco. Européenne : 25 h
- Droit européen : 25 h
- Evaluations : 20 h
- Relations d'évènements entreprises : 14 h
- Méthodologie projets : 10 h

Semestre 6 :

UE 7 : projet tuteuré

UE 8 : stage/alternance

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La LP PME-PMI se déroule sur 12 mois, et comprend 440 heures de cours théoriques ainsi que 150 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme d'alternance :

Chaque semaine, les lundi et mardi en entreprise, puis les mercredi, jeudi et vendredi en formation + les vacances universitaires : en entreprise à temps plein

De fin février à fin août : en entreprise à temps plein

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein du Campus universitaire de Cholet situé 2 boulevard Pierre Lecoq 49300 CHOLET.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

- le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 - IUT)

Annexe 9 - Contrat D'application
Licence professionnelle Métiers de l'épargne, prévoyance et retraite

Diplôme ou titre préparé : Licence professionnelle Assurance, banque, finance : supports opérationnels Parcours Métiers de l'épargne, prévoyance et retraite – LP MEPR

Objet de la formation : L'objectif de la LP MEPR est de permettre à des institutions de retraite et de prévoyance, des mutuelles, des banques, des compagnies d'assurance, de recruter des salariés ayant acquis les compétences techniques nécessaires à l'exercice des fonctions administratives et/ou commerciales dans le domaine de la retraite et de la prévoyance.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme BAC + 2 tel que: DUT gestion des entreprises et administrations (GEA), techniques de commercialisation (TC), gestion administrative et commerciale, carrières juridiques; BTS assurances, NRC, MUC, SP3S, L2 : droit, économie, gestion, sciences sociales ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel de février à mai.

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

Semestre 5 :

UE1 : enseignement fondamentaux

Communication : expression professionnelle, Anglais

Outils de gestion

Environnement économique

UE2 : Enseignement professionnel

Régimes de retraite

Régimes complémentaires

Prévoyance (Prévoyance santé, épargne, contrats collectifs)

Supplément de retraite (Epargne salariale...)

UE3 Enseignement méthodologiques

Techniques juridiques et fiscales (Droit du travail, des assurances, fiscalité, Droit des sociétés, des successions)

Techniques bancaires

Techniques commerciales

Semestre 6 :

UE4 Projet tuteuré

UE5 Stage/alternance

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

LP MEPR se déroule sur 12 mois et comprend 446 heures de cours théoriques ainsi que 140 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme d'alternance :

Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre. L'alternant effectue 4 périodes en entreprise (en moyenne 3 semaines/5 semaines sur le semestre 5), la dernière période couvrant la période de mi-février à Août.

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 - IUT)

Annexe 10 - Contrat D'application Licence professionnelle DISTRISUP Management

Diplôme ou titre préparé : Licence professionnelle Commerce et Distribution Parcours Distribution Management et Gestion de Rayons des Grandes Surfaces – LP DISTRISUP Management

Objet de la formation : La LP DISTRISUP Management est une formation centrée sur le management et le développement des capacités à manager une équipe. Cette Licence Professionnelle assure la formation au métier de « manager de rayon » avec des responsabilités élargies telles que la gestion, le management d'équipe, l'animation et la vente.

Elle propose une année de formation en alternance, rémunérée, professionnalisante et diplômante.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Titulaires d'un diplôme de bac+2 tels que : DUT (TC, GEA, GACO, CJ, IC...), BTS (MUC, NRC, CI,...) et L2 généraliste (UFR Sciences Humaines).

Salariés ayant acquis une 1ère expérience dans le commerce de manière générale et salariés des enseignes de distribution, qui visent à valider et compléter des acquis professionnels.

Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel période de février à juin.

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

Semestre 5 :

UE1 - GESTION

- Gestion comptable et financière
- Logistique
- Gestion de l'information
- Droit appliqué à la distribution
- Anglais

UE2 - COMMERCE

- Connaissance de la distribution
- Marketing
- Gestion de la relation client en magasin
- Merchandising

UE3 - MANAGEMENT

- Connaissance de soi et développement personnel
- Gestion et animation d'équipe
- Prise de décision et pilotage
- Droit du travail et relations sociales dans l'entreprise
- Jeux d'entreprise

Semestre 6 :

UE4 - Projet tuteuré / mémoire

UE5 - Périodes en entreprise

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La LP DISTRISUP Management se déroule sur 12 mois, et comprend 450 heures de cours théoriques ainsi que 150 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme d'alternance :

Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (en moyenne 3 semaines / 4 semaines hors période estivale)

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

- le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 – IUT)

Annexe 11 - Contrat D'application Licence professionnelle Achat

Diplôme ou titre préparé : Licence professionnelle Gestion des achats et des approvisionnements Parcours Achat – LP Achat

Objet de la formation :

La LP Achat permet d'acquérir une bonne culture générale et une connaissance des règles du métier d'acheteur et d'approvisionneur (leur environnement juridique, administratif et professionnel) ; Une maîtrise des méthodes de l'achat, de l'approvisionnement et de la distribution physique ; Une bonne connaissance des méthodes de la négociation achat, de la conduite de projet et des outils d'aide à la décision d'achat. Homme ou femme de négociation par excellence, l'acheteur recherche, choisit, négocie les produits (qualité, coût, marge, délai de livraison). Il sélectionne les meilleurs fournisseurs et négocie les conditions d'achat et d'approvisionnement en liaison avec les services logistiques. Il tente toujours d'obtenir des réductions de prix tout en respectant un niveau de qualité fixé. En cas de besoin, il propose des changements de fournisseurs.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de bac+2 tels que:

- DUT tertiaires et secondaires (TC, GEA, GLT ; GIM, GMP, MP, QLIO...) ;
- BTS secondaires ou industriels (CI, MUC, NRC, Communication, Conception, Assistant-gestion...) ;
- Licences 2 (Lettres, LEA, AES, Eco-Gestion, Droit, Sciences, MASS, MIAS, ...)

Toutes personnes possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel période de février à mai.

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

Semestre 5 :

UE 0 - Intégration (Marketing fondamental ; Principes généraux de droit)

UE 1 - Se situer dans l'environnement Économique et Juridique des Achats

- Module 1.1 Se situer dans l'environnement Économique (Stratégie d'entreprise et stratégie des achats ; Dimension internationale des achats)
- Module 1.2 Se situer dans l'environnement Juridique (Droit de la concurrence et des contrats ; Droit de la propriété industrielle ; Code des marchés publics)

UE 2 - Communiquer avec et dans l'environnement des Achats

- Module 2.1 : Communiquer avec et dans l'environnement Techniques de communication ; Animation d'équipes d'achats ; Animation réseau d'acheteurs
- Module 2.2 : Communiquer en langues étrangères (Anglais des affaires)

UE 3 - Gérer les opérations d'Achat

- Module 3.1 : Mettre en œuvre les méthodes de l'Achat (La fonction achat ; Approche marketing des achats et marketing des fournisseurs ; Analyse fonctionnelle, analyse de la valeur et cahier des charges)
- Module 3.2 : Pratiquer la négociation d'Achat (Techniques de négociation appliquées à l'achat ; Stratégies de prospection)

UE 4 - Gérer les opérations d'approvisionnement

- Module 4.1 : Mettre en œuvre les méthodes de l'approvisionnement (La "gestion de la chaîne logistique globale" ou "gestion de la chaîne d'approvisionnement"; Gestion des approvisionnements (production et stocks)
- Module 4.2 : Mettre en œuvre les méthodes de la distribution physique (Systèmes de transport ; Gestion des entrepôts)

UE 5 - Mesurer et évaluer la performance économique

- Module 5.1 : Participer au processus de pilotage de la performance (Contrôle de gestion pour la fonction achat ; L'audit qualité fournisseurs ; Outils d'aide à la décision d'achat)
- Module 5.2 : Contribuer à la conception et à l'évolution du SI 31.5h (Systèmes d'information ;| Conduite de projet ; Utilisation d'un progiciel de gestion intégrée)

Semestre 6 :

UE6 - Projets

UE7 - Périodes en entreprise

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La LP Achat se déroule sur 12 mois, et comprend 450 heures de cours théoriques ainsi que 150 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme d'alternance :

Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (entre 3 et 14 semaines en entreprise)

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 - IUT)

Annexe 12 - Contrat D'application
Licence professionnelle Génie électrique pour le bâtiment

Diplôme ou titre préparé : Licence professionnelle Métiers de l'électricité et de l'énergie Parcours Génie Electrique pour le Bâtiment – LP GEB

Objet de la formation : La LP GEB a pour objectifs de donner les connaissances techniques et réglementaires sur les courants forts (distribution d'énergie), les connaissances techniques et réglementaires sur les courants faibles (sécurité incendie, télécom, réseau informatique, automatisme bâtiment, gestion technique centralisée, ...). et les bases nécessaires à la gestion organisationnelle et économique d'une opération.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de bac+2 ayant de bonnes connaissances dans les domaines des courants forts et/ou courants faibles : BTS électrotechnique, BTS domotique, BTS Maintenance industrielle ou DUT GEII, ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier de février à juin.

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

U.E.1 : enseignements d'adaptation (3 matières à choisir selon les besoins de mise à niveau) : physique, optique, base d'informatique et réseaux, formation autocad

UE.2 : formation générale : anglais, communication, projet professionnel, droit, management

UE.3 : fondamentaux du métier : connaissance du bâtiment, négociation commerciale et gestion financière, énergétique, gestion de projet

UE.4 : conception des installations électriques d'un bâtiment : électricité basse tension, électricité haute tension, habilitation électrique, démarche HQE, éclairagisme

UE.5 : conception des installations courants faibles d'un bâtiment : télécommunication, sécurité incendie, sécurité anti intrusion, télévision, réseau VDI, GTC-GTB, domotique

U.E.6 : projet tutoré

U.E.7 : période entreprise

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La LP GEB se déroule sur 12 mois et comprend 450 heures de cours théoriques ainsi que 130 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme d'alternance :

Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (1 mois sur 2 environ)

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

- le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 – IUT)

Annexe 13 - Contrat D'application Licence professionnelle Maintenance des systèmes automatisés

Diplôme ou titre préparé : Licence professionnelle Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie Parcours Maintenance des Systèmes Automatisés – LP MSA

Objet de la formation : La LP MSA répond aux besoins croissants du secteur de la maintenance des industries et plus particulièrement sur les systèmes automatisés, robotisés et communicants. La formation est évolutive afin de s'adapter aux nouvelles technologies de plus en plus présentes dans l'industrie. Au-delà d'un apport pluri-technologique de haut niveau permettant de faire évoluer un technicien en expert, cette formation amène aux étudiants les compétences nécessaires pour qu'ils deviennent rapidement des responsables maintenance.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi, salariés d'entreprises) titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2 (BTS, DUT...) scientifique et/ou technique, ou personne possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Sélection en fonction de la capacité d'accueil (16 places) et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel période de février à mai.

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

UE1 | Enseignements d'adaptation

Matière obligatoire :

Bases des réseaux

Plus 3 matières au choix parmi :

Gestion de la maintenance industrielle

Technologie des actionneurs

Outils informatiques

Risques et habilitations électriques

Bases de l'automatisme

UE2 | Formation générale

Anglais pour l'entreprise

Communication

Droit

Economie d'entreprise

Projet et insertion professionnels

UE3 | Méthodologie

Gestion de projets

Qualité

Gestion d'équipe

UE4 | Maintenance des systèmes Automatisé

Concept de sûreté totale

Méthodologie d'intervention

Organisation de la maintenance industrielle

Maîtrise des risques industriels

Maintenance de la robotique

UE5 | Outils de la maintenance des Systèmes Automatisés

Automatismes communicants

Supervision des systèmes automatisés

Maintenance prédictive et outils de surveillance

UE6 | Optimisation de la maintenance des Systèmes Automatisés

Stratégies de maintenance

Outils d'aide au diagnostic

Techniques d'amélioration du processus

UE7 | Projet tuteuré

UE8 | Périodes entreprise

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La LP MSA se déroule sur 12 mois, et comprend 430 heures de cours théoriques ainsi que 140 heures de projet tuteuré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme d'alternance :

Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (1mois/1mois de septembre à mars puis intégralement en entreprise.)

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS et en partie au sein du Lycée Raphaël ELIZE situé 26 Rue Saint-Denis, 72300 SABLE-SUR-SARTHE.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

- le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 - IUT)

Annexe 14 - Contrat D'application Licence professionnelle Réseaux et Télécoms

Diplôme ou titre préparé : Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications Parcours Réseaux et Télécoms – LP RT

Objet de la formation : La LP RT a pour objectif de former des techniciens supérieurs en charge de la conception, de la mise en œuvre, de la sécurisation et de la maintenance des réseaux. Elle permet d'acquérir les compétences suivantes :

- concevoir, déployer et administrer un réseau informatique en fonction de contraintes techniques et financières
- définir, planifier et mettre en œuvre une politique de sécurité
- mettre en œuvre des outils d'aide à la surveillance, à la sécurité et à l'exploitation des équipements réseaux et informatiques
- concevoir, planifier et gérer un projet à partir d'un cahier des charges répondant aux exigences de l'entreprise)

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, CIF, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de niveau 5 (BAC+2) dans le domaine ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement: sur dossier et entretien individuel période de février à juin.

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

Semestre 5 :

UE1 : Compétences transversales

Anglais

Communication et Management

Droit et informatique et droit du travail

Relation clients

Gestion de projets

Projet professionnel

UE2 : Fondamentaux techniques sur les réseaux et la sécurité

Bases des réseaux - remise à niveau

Architecture LAN et commutation

Routage

Sans fil

Maintenance, PRA & PCA

Sécurisation des réseaux

UE3 : Administration des systèmes

Administration Windows-remise à niveau

Administration avancée & langages de script

Administration Linux

Intégration des compétences systèmes

Supervision et Sécurité

Virtualisation des serveurs

UE4 : Problématiques d'opérateurs et de grandes entreprises

Routage et technologies des opérateurs
Téléphonie sur IP
Architecture des réseaux

Semestre 6 :

UE5 : Projet tuteuré

UE6 : Stage/Alternance

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La LP RT se déroule sur 12 mois et comprend 450 heures de cours théoriques ainsi que 150 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme d'alternance :

Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (approximativement 2 semaines en formation, suivies de 2 semaines en entreprise sur le semestre 5)

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

- le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 - IUT)

Annexe 15 - Contrat D'application **Licence professionnelle Gestion et Conception de Projets Industriels**

Diplôme ou titre préparé : Licence professionnelle Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle Parcours Gestion et Conception de Projets Industriels – LP GCPI

Objet de la formation : Cette formation de niveau 6 est spécialisée dans l'apport des connaissances scientifiques, techniques et de méthodologies de gestion et conception de projets dans le contexte industriel. Elle associe un lien direct entre ces deux actions propres au développement de projets et donne des compétences générales. Les diplômés de la LP GCPI seront des techniciens supérieurs capables d'initialiser, de préparer, de planifier, de réaliser et piloter un projet industriel que ce soit en bureau d'études, en bureaux des méthodes, sur des problématiques d'organisation et de gestion de la production, de la maintenance...

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, CIF, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de bac+2 ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Cette formation s'adresse, en priorité, aux titulaires d'un diplôme bac+2, DUT ou BTS à caractère industriel : DUT GMP, DUT GEII, DUT GIM, BTS CPI, BTS IPM, BTS CRSA, BTS MI, BTS ATI... (Les métiers de la mécanique, de l'organisation et gestion de production, BE, maintenance...dans les différents secteurs de l'industrie) et aux métiers qui requièrent l'utilisation de la gestion de projets au quotidien ou possédant une expérience significative en lien avec la formation...
Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel période de février à juin.

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

Le programme s'articule autour de plusieurs unités d'enseignement qui correspondent aux compétences attendues du futur diplômé :

- Conduite de projets.
- Formation générale et linguistique.
- Outils et Méthodes de fabrication.
- Outils et Méthodes de conception.
- Organisation des systèmes de production.
- Management.
- Pilotage.
- Projet.
- Périodes entreprise.

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La LP GCPI se déroule sur 12 mois, et comprend 440 heures de cours théoriques ainsi que 150 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme d'alternance :

Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (3 semaines en entreprise, puis 5 semaines de cours, puis 2 semaines en entreprise, puis 5 semaines de

cours, puis 4 semaines en entreprise, puis 4 semaines de cours et en entreprise jusqu'à fin août.)

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein du Campus Universitaire de Cholet situé 2 boulevard Pierre Lecoq 49300 CHOLET.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

- le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 – IUT)

Annexe 16 - Contrat D'application

Licence professionnelle Conception et réalisation de machines spéciales

Diplôme ou titre préparé : Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception de produits industriels Parcours Conception et Réalisation de Machines Spéciales – LP CRMS

Objet de la formation : L'objectif de la LP CRMS est de former des techniciens mécaniciens mais aussi des spécialistes dans la conception de Machines Spéciales ; elle constitue une année de spécialisation, destinée à une entrée réussie sur le marché du travail. La formation est axée fortement sur les aspects conception : travail à partir d'un cahier des charges, recherche de solutions, planning, chiffrage, prototype, etc ... et sur les connaissances du domaine spécifique, des fournisseurs d'éléments standards, des procédés de fabrication actuels.

L'étudiant diplômé doit ainsi pouvoir s'insérer facilement dans une entreprise ayant un bureau d'études (prioritairement mécanique, mais ceci dépend aussi des compétences spécifiques de l'étudiant diplômé, notamment de ses études antérieures) spécialisé en développement de machines spéciales.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Titulaire d'un diplôme de bac+2 tels que : DUT GMP, BTS CPI, BTS CRSA ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Établissement : sur dossier et entretien individuel période de février à mai.

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

Compétences disciplinaires:

- Rédiger un cahier des charges fonctionnel.
- Réaliser des schémas et des croquis à main levée.
- Réaliser un dossier d'étude contenant une notice de calculs et un dossier de plans : dessins d'ensemble, dessins de définition, nomenclatures, modèle numérique...
- Produire des documents numériques de qualité : modèle 3D, fichiers d'échange, PDF3D, mise en plan 2D...
- Réaliser le planning et le chiffrage d'un projet de conception de machines spéciales.
- Définir les fournisseurs et les fournitures essentiels à la conception de machines spéciales.
- Contribuer à la résolution de problèmes d'ergonomie, de sécurité liés aux aspects humains de l'équipement.
- Détailler le dimensionnement d'une partie d'une machine et choisir les éléments mécaniques (pièces ou éléments standards) appropriés.
- Identifier la demande et réaliser les ébauches, schémas de pièces, systèmes, sous-ensembles ou ensembles.
- Etudier et concevoir des pièces, sous-ensembles ou ensembles.
- Réaliser et faire évoluer les plans de détails, de sous-ensembles ou d'ensembles.
- Constituer et faire évoluer les nomenclatures des plans, dossiers de définition.
- Déterminer et calculer les contraintes fonctionnelles, physiques, dimensionnelles, structurelles ou géométriques de pièces, produits, ...
- Déterminer les spécifications et les cotations des pièces, sous-ensembles ou ensembles.
- Elaborer des cahiers des charges, dossiers techniques

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La LP CRMS se déroule sur 12 mois et comprend 450 heures de cours théoriques ainsi que 150 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme d'alternance :

Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (en moyenne 2 semaines / 2 semaines de septembre à mars puis une période 100% entreprise jusqu'en août)

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement, dans les locaux des Arts et Métiers situés 2 boulevard du Ronceray 49000 ANGERS.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

- le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 – IUT)

Annexe 17 - Contrat D'application Préparation au DSCG

Diplôme ou titre préparé : Préparation au Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion - DSCG

Objet de la formation : La formation a pour objectif de préparer les étudiants aux sept Unités d'Enseignement (UE) du DSCG

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un Diplôme de Comptabilité et de Gestion - DCG, de diplômes accordant dispense du DCG ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel en juin.

I- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

La préparation au DSCG permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer les métiers de la comptabilité et de la gestion visés ci-dessous et pour pouvoir continuer la formation qui mène au diplôme d'expertise comptable (DEC).

Compétences acquises dans les 7 domaines suivants :

UE1 : Gestion juridique, fiscale et sociale : maîtriser les aspects juridiques, fiscaux et sociaux de l'entreprise

UE2 : Finance : déterminer la valeur d'une entreprise, évaluer les projets

d'investissements et leur financement ainsi que les opérations d'ingénierie financière

UE3 : Management et contrôle de gestion : comprendre les liens entre le management (choix stratégiques) et le contrôle de gestion (pilotage stratégique) de l'entreprise

UE4 : Comptabilité et audit : établir les comptes de groupes, montrer le rôle du contrôle interne et de l'audit

UE5 : Management des systèmes d'information : comprendre le management des systèmes informatiques (gouvernance d'un SI, gestion de projet de SI, analyse d'un PGI)

UE6 : Anglais des affaires : à l'oral, structurer un raisonnement sur un sujet économique en langue anglaise

UE7 : Mémoire professionnel : mener un travail de réflexion alliant recherches scientifiques et mises en application pratiques au sujet d'une problématique choisie dans les domaines juridiques, fiscaux, sociaux, de l'audit, du contrôle de gestion etc.

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

La préparation au DSCG se déroule sur 2 ans, de décembre à décembre et comprend 450 heures de cours encadrées par l'Etablissement.

Rythme d'alternance :

Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (lundi, mardi et mercredi en cabinet et cours le jeudi et le vendredi en formation. Une période en continu en entreprise en février, mars et avril de chaque année)

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

II- Conditions financières

- le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 - IUT)

Annexe 18 - Contrat D'application BUT Génie Mécanique et Productive (GMP) - en 3ans

Diplôme ou titre préparé : Préparation au BUT Génie Mécanique et Productive

Objet de la formation :

Le département Génie Mécanique et Productive a intégré, depuis septembre 2015, le Campus Arts et Métiers Paris Tech d'Angers et vous propose d'acquérir en 3 ans les compétences nécessaires en conception et industrialisation de systèmes mécaniques qui vous permettront de vous insérer dans de nombreux secteurs industriels tels que l'aéronautique ou l'automobile. Ces domaines font appel à de nombreux logiciels afin de concevoir, d'élaborer et de valider des solutions technologiques à caractère innovant. Par ailleurs, au cours de la formation, nous vous proposerons les 3 parcours suivants: Innover-Manager-Virtualiser

Conditions d'accès à la formation :

Diplôme requis : baccalauréat technologique STI2D

Les spécialités les plus adaptées sont mentionnées ci-dessous :

Spécialités très adaptées : Mathématiques, Physique/Chimie, Sciences de l'ingénieur

Spécialités adaptées : Numérique et sciences informatiques, SVT

III- Organisation pédagogique

Organisation pédagogique et contenu des enseignements selon le titre ou le diplôme préparé :

Durée de la formation et le nombre d'heures d'enseignement dans l'établissement :

Formation en 3 ans

Rythme d'alternance :

Locaux et les équipements destinés à la formation, y compris, le cas échéant, les locaux destinés à l'hébergement :

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Profils des personnels :

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

IV- Conditions financières

- le budget alloué à l'UFA par apprenti ou par action et les modalités de paiement sont annexés dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe financière 19 - IUT)

Annexe 19 - Contrat D'application **Conditions financières pour l'année civile 2021**

Le Centre de formation des apprentis (CFA) prend en charge la gestion de la collecte des coûts de formations auprès des OPCO (opérateurs de compétences) correspondant aux niveaux de prise en charge validés par France Compétences. Le CFA reverse à l'établissement les sommes perçues par formations après un abattement de 10% correspondant aux frais de fonctionnement et des aides à l'apprentissage susceptibles d'être versées aux apprentis.

Le CFA établit au cours du dernier trimestre de l'année N le budget prévisionnel de l'année N+1 en fonction des contrats d'apprentissage enregistrés dans la base de données Y-PAREO.

Le CFA informera l'établissement des recettes prévisionnelles par formation.

Modalités de reversements (adopté au conseil d'administration du CFA du 25 juin 2020)

- Un acompte de 90% (après l'abattement de 10% stipulé ci-dessus) sera versé à l'établissement au mois de septembre au regard des sommes perçues par le CFA pour chaque formation au 30 juillet 2021 pour l'année universitaire en cours.
- Le solde restant de l'année universitaire en cours sera versé après réception par le CFA des justificatifs de dépenses au plus tard le 30 avril 2022
 - o si les justificatifs sont inférieurs aux recettes, versement à hauteur des dépenses, le solde vient alimenter un fonds de mutualisation dont la répartition est décidée en commission annuelle dans le cadre d'un appel à projets.
 - o si les justificatifs sont supérieurs, le CFA reverse à hauteur des recettes collectées.

Justification des dépenses de formations

Pour chaque formation, l'établissement doit transmettre au CFA l'ensemble des pièces comptables permettant de contrôler la validité des dépenses.

comptables permettant de contrôler la validité des dépenses.

Seules les charges liées à l'apprentissage sont prises en compte conformément à l'arrêté du 21 juillet 2020 fixant les règles de mise en œuvre de la comptabilité analytique au sein des organismes de formation qui dispensent des formations par apprentissage en application de l'article L. 6231-4 du code du travail.

Il est rappelé que l'établissement a l'obligation de tenir une comptabilité analytique distinct.

Les justificatifs de dépenses de l'année civile 2021 devront être transmis au CFA au plus tard le 15 février 2022.

Ces dépenses se décompose de la manière suivante :

Période de janvier à août 2021 : correspondant aux charges des mois de janvier à août liés à l'année universitaire 2020-2021

Période de de septembre à décembre 2021 : correspondant aux charges des mois de septembre à décembre liés à l'année universitaire 2021-2022



A Nantes le 16 décembre 2020

IUT D'ANGERS

Monsieur MANGEARD

4, boulevard Lavoisier - BP 42018

49016 - ANGERS Cedex

Objet : budget 2021 – recettes prévisionnelles

Extrait de la notification des recettes globales de l'université d'Angers envoyée à la Présidence

Monsieur,

Suite à la délibération du Conseil d'Administration du 9 décembre 2020, vous trouverez ci-dessous le détail des recettes prévisionnelles des périodes 1 et 2* par formation de vos UFA.

Ces montants tiennent compte du prélèvement de 10%

Composante	Code diplôme	Libellé diplôme	Montant estimé recettes Période 1*	Montant estimé recettes Période 2*
IUT D'ANGERS	16031401	DSCG - PREPA DSCG EN 2 AN (IUT ANGERS)	118 291,50	0,00
IUT D'ANGERS	35011808	DUT 2 GENIE BIOLOGIQUE OPTION AGRONOMI	21 354,74	10 677,37
IUT D'ANGERS	35031201	DUT 2 TECHNIQUES DE COMMERCIALISATI-TC	101 414,17	51 018,91
IUT D'ANGERS	35025101	DUT GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE-GMP	133 996,19	26 215,71
IUT D'ANGERS	25021013	LP AGRICULTURE BIOLOGIQUE PROD CONSEIL	68 909,93	27 450,93
IUT D'ANGERS	25031384	LP ASSURANCE BANQUE FINANCE -PREVOYANC	15 405,54	4 367,91
IUT D'ANGERS	25011807	LP BIOLOGIE ANALYTIQUE ET EXPERIMENTAL	131 276,45	54 331,30
IUT D'ANGERS	2503122A	LP COMMERCE ET DISTRIBUTION - DISTRISUP	126 999,03	53 445,37
IUT D'ANGERS	25022025	LP CONCEPTION ET REALISATION CRMS	63 371,07	31 611,33
IUT D'ANGERS	25022763	LP GENIE ELECTRIQUE POUR LE BATIMENT	76 098,81	30 299,74
IUT D'ANGERS	25031135	LP GESTION ACHATS ET APPROVISIONNEMENT	142 466,81	51 295,54

Bâtiment Ateliers et Chantiers de Nantes • 2 bis boulevard Léon Bureau • 44200 Nantes •
Tél : 02 72 64 88 70 • Mail : cfaformasup@univ-nantes.fr • www.formasup-paysdelaloire.fr

IUT D'ANGERS	2502001X	LP GESTION DE PROJETS INDUSTRIELS	47 837,49	23 399,31
IUT D'ANGERS	2502002T	LP MAINTENANCE DES SYSTEMES MSA	62 810,41	26 235,59
IUT D'ANGERS	25031099	LP MANAGEMENT DES PME-PMI	78 340,09	33 597,72
IUT D'ANGERS	25031419	LP METIERS DE LA GESTION ET COMPTA FIS	38 237,40	19 118,70
IUT D'ANGERS	25022146	LP QHSSE PROD INDUSTRIES ALIMENTAIRES	38 534,22	18 036,18
IUT D'ANGERS	2503260P	LP RESEAUX INFORMATIQUES ET TELECOMS	94 399,35	38 950,64
TOTAL			1 359 743,21	500 052,24

Les recettes prévisionnelles ci-dessus ne doivent pas être considérées comme une dotation de fonctionnement acquise par l'UFA. Celles-ci sont soumises à l'encaissement par le CFA des niveaux de prise en charge décidés par les OPCO et peuvent donc évoluer au sein de chaque formation (NPEC différent, ruptures, nouveaux contrats...).

Il convient donc à l'UFA de prévoir un risque de non perception de la totalité du prévisionnel et d'ajuster les charges de chaque formation. Tout dépassement de charges par rapport aux recettes encaissées par formation, sera à la charge de l'UFA.

Concernant la période 2, celle-ci correspond à un effectif et un niveau de prise en charge ISO. Elle peut donc fortement évoluer en fonction du nombre d'apprentis à la rentrée 2021 dans chaque formation et en fonction de l'évolution de l'offre de formation du CFA (fermetures ou ouvertures de sections d'apprentissage)

Nous vous rappelons également l'obligation de tenir une comptabilité analytique par formations des frais liés aux fonctionnements de celles-ci.

* Période 1 = Ensemble des apprentis inscrit au 01/01/2020 et ce jusqu'à la fin de leur contrat

* Période 2 = Ensemble des nouveau apprentis entrant en formation à la rentrée 2021

Le Directeur du CFA



Le Responsable Financier



Le potentiel de recette pour les nouvelles formations ouvertes à la rentrée 2021 n'ont pas fait l'objet d'un vote au conseil d'administration du CFA Formasup.

Comme pour les autres formations, le CFA s'engage à reverser les sommes perçues des OPCO dans les mêmes conditions

